

Examen dématérialisé de Conseiller à la Sécurité pour le Transport de Marchandises Dangereuses



MODALITES DE PREPARATION, DE CONNEXION, DE
DEROULEMENT DES EPREUVES ET DISPOSITIFS DE
LUTTE CONTRE LA FRAUDE



OCTOBRE 2025

SOMMAIRE

I.	LES GRANDES ETAPES DE L'EXAMEN A DISTANCE	3
II.	MODALITES DE PREPARATION ET DE CONNEXION.....	4
A.	Matériel et infrastructure informatique obligatoires	4
B.	Connexion internet minimale requise	5
C.	Moyens de communication et d'identification	8
III.	DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE	9
IV.	CONTRÔLE DES PREREQUIS PAR LE TEST OBLIGATOIRE PREALABLE	11
A.	Objectifs du test	11
B.	Première connexion et accès au test.....	11
C.	Les 4 étapes du test	12
D.	Validation du test / Motifs d'invalidation	13
E.	Sujets test	14
V.	DEROULEMENT DES EPREUVES.....	15
A.	Convocation - Durée et horaires d'accès.....	15
B.	Accès aux contrôles et sujets / Modalités de surveillance.....	16
C.	Documents et matériels autorisés	16
D.	Sujet et enregistrement des réponses à l'épreuve « Etude de cas ».....	17
E.	Sujet et enregistrement des réponses à l'épreuve QCM.....	17
F.	Marche à suivre pour une demande d'aide pédagogique ou d'autorisation de sortie pendant l'examen	17
G.	Marche à suivre en cas de problème technique / déconnexion involontaire de la plateforme d'examen.....	18
H.	Fin des épreuves.....	20
VI.	MODALITES DE RECLAMATIONS.....	21
VII.	COMMUNICATION AVEC LE CIFMD	21

I. LES GRANDES ETAPES DE L'EXAMEN A DISTANCE

PREPARATION

Conditions matérielles requises et réalisation du test de débit internet
Connaissance des modalités et clauses du CIFMD

PHASE DE TEST

Email de convocation au test ➡ 1^{ère} connexion à l'application Web de Managexam ➡ Réalisation du test en conditions réelles d'examen ➡ Validation des conditions du test par Managexam **OU** planification d'un nouveau test

Après validation par Managexam uniquement

EXAMEN

Convocation du CIFMD + Email de convocation par Managexam 2 à 3 jours avant l'examen ➡ Connexion à l'application Web de Managexam ➡ Contrôles puis réalisation de l'examen aux horaires indiqués

Processus de correction et vérification en vue de la délivrance du certificat

II. MODALITES DE PREPARATION ET DE CONNEXION

A. Matériel et infrastructure informatique obligatoires

Il faut **impérativement** disposer, pour le test préalable obligatoire **et** pour l'examen en ligne, des **prérequis matériels** suivants :

	Un ordinateur avec système d'exploitation Windows / Mac / Linux Taille écran : minimum 13" si possible (idéalement taille supérieure)
	Une webcam , intégrée ou non En cas d'utilisation de caméra externe, les pilotes doivent être à jour
	Un microphone intégré à l'ordinateur (casque interdit).
	Le navigateur Google Chrome est recommandé. L'application est compatible avec tous les autres navigateurs.
	Le système d'exploitation doit être en 64 bits Windows Microsoft v.10 ou 11 (v.7 compatible)

Pour les environnements professionnels très sécurisés, les protections et sécurités informatiques en place peuvent conduire à une impossibilité de connexion à l'examen en ligne avec des dysfonctionnements survenant lors de la première connexion (déroulement du test d'environnement). Il est **VIVEMENT RECOMMANDE** d'utiliser un **PC personnel avec une connexion internet indépendante d'un réseau d'entreprise sécurisé.**

De façon générale, **en particulier s'il y a utilisation d'un PC professionnel, il faut consulter un informaticien pour vérifier / préparer le PC et lui présenter le présent document et en particulier les indications données dans le tableau ci-dessous.**

Ceci doit être prévu à l'avance et avant la réalisation du test obligatoire par Managexam.

 Éléments à vérifier	 Détails / Recommandations
 Port HTTPS	Utiliser le port 443 pour la connexion sécurisée
 Domaines et sous-domaines à autoriser	Autoriser les cookies et scripts pour les domaines suivants (et leurs sous-domaines) : *.app.managexam.com *.fr-par.scw.cloud *.twilio.com *.c.speedtest.net *.speed.cloudflare.com *.cifmd-inscription.fr *.zendesk.com
 Cookies tiers (Third-party cookies)	Le site app.managexam.com intègre l'application QCM du CIFMD au sein d'un iframe (fenêtre intégrée). Pour que la connexion fonctionne correctement, il est nécessaire d' autoriser les cookies tiers pour le domaine *.cifmd-inscription.fr

B. Connexion internet minimale requise

La qualité de passage d'examen dépend avant tout de la qualité de la connexion internet, qui doit être la meilleure et la plus stable possible.

☞ Pour avoir un aperçu synthétique des actions clés décrites ci-dessous, voir la fin de ce chapitre (page 7).

Le débit minimal en upload requis est de 3 à 5 Mbits/s afin de permettre la surveillance et ses enregistrements (écran, caméra et son) en direct.

Ce débit doit également être stable : il ne doit y avoir si possible aucune perte de paquets (0% Packet loss) et des valeurs de Jitter et latence les plus faibles possibles. A défaut, des microcoupures peuvent alors se produire et engendrer un dysfonctionnement pénalisant de surveillance, voire la perte de celle-ci ainsi que des données devant être enregistrées.

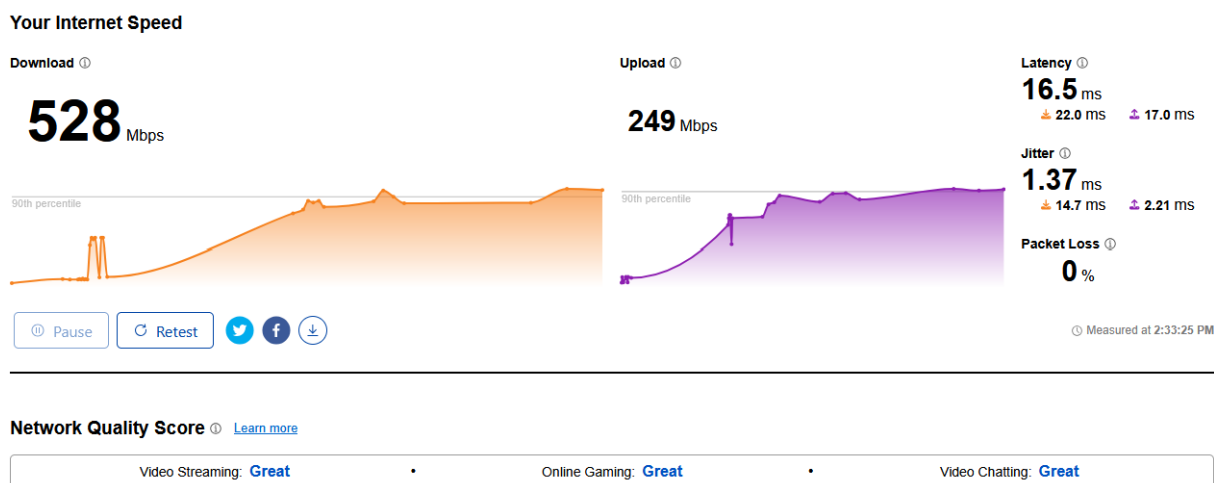
Les déconnexions engendrées par l'instabilité du débit internet entraînent une perte de temps d'épreuve et du stress supplémentaire.

→ Cf. [§V.G](#)

Le test de débit suivant doit être réalisé dès que possible, et AVANT de procéder au test préalable obligatoire avec MANAGEXAM (cf. [IV](#)) : <https://speed.cloudflare.com/>

Le résultat final de ce test est mesuré grâce aux critères du « Network Quality Score » et en particulier le score « video chatting ».

Exemple d'affichage final :



Un [tutoriel spécifique](#) est disponible et mis en ligne sur le site internet du CIFMD : il faut s'y référer pour comprendre comment interpréter ce test de débit et quelles mesures prendre si celui-ci n'est pas optimal.

Si le score est insuffisant (« poor » ou « bad »), il faut recommencer ce test avec un autre type de connexion (filaire et/ou changement de lieu) jusqu'à obtention d'un score optimal.

Un score « average » est accepté mais en sachant que le risque de survenue de microcoupures est réel et possible.

	Modalités de préparation, de connexion, de déroulement des épreuves et dispositifs de lutte contre la fraude	Version Octobre 2025 Page 6/21
---	--	--

Le test préalable de MANAGEXAM ne doit pas être réalisé tant que ce score optimal n'a pas été atteint. En cas de difficultés ou d'impossibilité de trouver une connexion suffisante, il est nécessaire de contacter le CIFMD.

Si le score ne s'affiche pas, ceci indique la présence de protections informatiques empêchant le calcul du résultat. Ceci peut entraîner des blocages, ralentissements ou coupures le jour de l'examen, même si le débit upload est excellent.

Dans ce cas, il faut contacter son informaticien et débloquer la situation dans la mesure du possible.



Modalités de préparation, de connexion, de déroulement des épreuves et dispositifs de lutte contre la fraude

Version
Octobre 2025

Page 7/21

SYNTHESE

Thème	 Consignes
 Connexion Internet &  Stabilité du débit	La connexion doit être la plus stable et rapide possible : ✓ Débit minimal requis en upload : 1 Mbit/s ✓ Valeurs les plus faibles possibles de Latence et Jitter ✓ 0 % de perte de paquets (Packet loss)
 Test de débit à réaliser	➤ https://speed.cloudflare.com/ A réaliser <u>avant</u> de procéder au test de Managexam pour évaluer sa situation initiale et la modifier si nécessaire.
 Score requis	Score de « video chatting » visible après fin des calculs dans « Network Quality Score »  Cible = « Great » ou « Good »  Si le score est : - « Bad » ou « Poor » : changer de lieu ou de type de connexion (wifi → filaire). - « Average » : acceptable, mais risque de survenance de microcoupures et/ou des ralentissements.  Un score insuffisant peut entraîner / entraîne la perte de la surveillance par microcoupures. Les déconnexions font perdre du temps d'épreuve.
 Tutoriel pour la gestion du Test et interprétation des résultats	➤ Un tutoriel est disponible sur le site du CIFMD. Il vous guide pour : • analyser le test de débit • comprendre les actions à entreprendre si le résultat est mauvais / insuffisant
 Problèmes d'affichage du score	- Une protection informatique (pare-feu, proxy) bloque le test. - Blocages ou ralentissements à prévoir lors de l'examen → Contactez votre informaticien pour débloquer la situation.
 En cas de difficulté	➤ Si vous ne parvenez pas à obtenir une connexion suffisante, après avoir cherché et mis en œuvre toutes les solutions possibles, contactez le CIFMD.

C. Moyens de communication et d'identification

Le CIFMD organise l'examen et gère les inscriptions, les sujets d'examens et le suivi global jusqu'à la génération du certificat. Le candidat dispose d'un [compte candidat personnel](#) pour accéder à son suivi d'inscription, ses résultats d'examen, ainsi que les documents délivrés.

Le test préalable et l'examen en ligne, incluant la surveillance, se déroulent intégralement sur la plate-forme web du prestataire spécialisé Managexam. Le candidat dispose également d'un compte personnel chez ce dernier, avec l'adresse électronique (mail) du compte candidat CIFMD comme identifiant.

	Organisation générale de l'examen par le CIFMD	Surveillance et passage de l'examen par MANAGEXAM
💡 Informations et aide	Informations générales et techniques + FAQ disponibles sur le site internet https://cifmd.org/ + assistance possible par mail à contact@cifmd.fr	L'aide technique en ligne de Managexam (via chat) est disponible pendant les heures de bureau (8h30-17h00), en cas de question ou problème sur https://app.managexam.com/
💬 Communication	La communication se fait exclusivement par mail via l'adresse électronique : contact@cifmd.fr	La communication se fait exclusivement par mail via l'adresse électronique : contact@managexam.com Cette adresse doit être enregistrée et approuvée comme expéditeur vérifié et de confiance (non-spam).
🔑 Identifiants de connexion sur les plateformes / applications	Une seule et unique adresse électronique (mail)* est utilisée pour s'identifier et doit rester la même <u>pendant tout le processus</u> (de l'inscription au passage d'examen). Il s'agit de l'adresse électronique du compte candidat CIFMD. Il est vivement conseillé d'utiliser le même mot de passe et/ou d'enregistrer le ou le(s) mot(s) de passe (pour les domaines app.managexam.com et cifmd-inscription.fr) afin d'éviter le stress lié à une saisie manuelle le jour de l'examen.	

*Il est rappelé que cette adresse électronique sera aussi celle liée à la télédéclaration. Elle peut être modifiée à l'issue de l'examen et avant la génération du certificat, ou ultérieurement : une demande doit être adressée au CIFMD.



III. DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE

L'application web (ouverte avec le navigateur par défaut) va permettre l'enregistrement visuel (du candidat et de son écran) et sonore (par le microphone) de la session d'examen.

La surveillance est faite en direct par MANAGEXAM (session Live) : chaque candidat se voit attribué un surveillant, avec lequel il peut communiquer à tout moment via le chat en ligne.



PENDANT L'EXAMEN



Votre pièce

Votre pièce est bien éclairée et vous devez être clairement visible tout le temps.



Votre environnement

La pièce et le bureau où vous composez doivent être dégagés.



Vous êtes seul(e)

Vous devez être seul pendant l'examen.



Votre webcam

La webcam de votre ordinateur doit être centrée sur votre visage.



Pas de casque

Nous devons être en mesure d'entendre ce que vous entendez pour que l'examen soit valide.

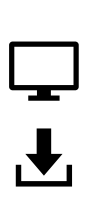


Pas de double écran

Par défaut, vous n'êtes pas autorisé à utiliser d'autres périphériques tels que les deuxièmes écrans.

	Modalités de préparation, de connexion, de déroulement des épreuves et dispositifs de lutte contre la fraude	Version Octobre 2025 Page 10/21
---	---	---

Les dispositifs suivants de contrôle sont prévus et intégrés dans l'application Web de MANAGEXAM :

	Contrôle d'identité : ▪ Capture d'écran d'une pièce d'identité officielle (carte d'identité, passeport) ▪ Capture photo du visage face à la caméra
	Contrôle de votre environnement : ▪ Contrôle de l'environnement de travail (pièce), avec la caméra (faire un tour à 360° en tournant manuellement l'ordinateur portable ou la caméra : attention à ne pas perdre la connexion internet lors de cette manipulation si elle est filaire). ▪ Contrôle de l'espace de travail et de la seule présence de la documentation autorisée, avec la caméra : présenter un bureau dégagé, hors documents autorisés. ▪ Fermeture de tous les fichiers, applications et onglets ouverts sur l'ordinateur, autre que l'application web de Managexam.
	Eloignement du téléphone portable. Il devra être posé au sol derrière le candidat.
	Un contrôle en direct est assuré pendant toute la durée de l'examen. Le surveillant en ligne veille au bon déroulement et peut être amené à signaler au candidat des anomalies ou des écarts pouvant rendre invalide l'examen : sa consigne doit être <u>respectée et suivie à la lettre</u>. Si le candidat doit se lever ou quitter momentanément le champ de l'écran de caméra pour un motif impérieux, il doit en faire la demande express par chat au surveillant et doit attendre l'accord de ce dernier.
	L'intégralité des épreuves est enregistrée (enregistrement visuel par la caméra, enregistrement sonore par le microphone et enregistrement de l'écran (visuel)). Les captures caméra face et écran sont partagées en temps réel sur l'interface web de Managexam. Toute ouverture de fichier ou programme autre que ce qui est prévu par l'application et l'examen sera détectée et enregistrée. Il est strictement interdit de procéder à des copies d'écran par quelque moyen que ce soit.
	Une fois l'épreuve terminée, un bilan de session est effectué par le surveillant dédié. En cas de non-respect des clauses du CIFMD, l'examen sera invalidé. Les enregistrements vidéo (image et son) et les échanges serviront de preuve pour l'invalidation de l'examen. <u>Ces enregistrements sont conservés jusqu'à la clôture du processus d'examen et pendant une durée de 6 mois (archives) avant suppression.</u>
	En cas de défaillance de la surveillance, par coupure du visuel écran avec le surveillant / blocage de la page, notamment suite à une microcoupure du débit, l'examen sera invalidé si le candidat ne mène pas immédiatement les actions requises au §V.G. (« Marche à suivre en cas de problème technique / déconnexion involontaire de la plateforme ») pour pouvoir poursuivre son examen avec une surveillance efficiente et conforme.

Les **clauses spécifiques du CIFMD** sont disponibles sur le [site internet du CIFMD](#) via les [CGU](#) (Conditions Générales d'Utilisation). L'accès à la session d'examen est conditionné par l'acceptation préalable de ces clauses, rappelées intégralement dans l'application web de Managexam et devant être acceptées au préalable par le candidat avant d'accéder à son examen.

IV. CONTRÔLE DES PREREQUIS PAR LE TEST OBLIGATOIRE PREALABLE

A. Objectifs du test

Le test permet de vérifier le respect des prérequis et leur efficience. Il est intégralement géré par le prestataire de surveillance en ligne de l'examen : Managexam.

Il permet également de mettre le candidat en situation réelle d'examen en appréhendant et expérimentant les différentes étapes à passer avant d'accéder à ses épreuves.

Le test doit être réalisé en suivant scrupuleusement toutes les étapes, comme le jour de l'examen : si une étape n'est pas ou partiellement exécutée, le test devra être refait à une autre période imposée, autant de fois que nécessaire.

Seuls les candidats ayant un test validé sont convoqués à l'examen (sous réserve que l'inscription soit aussi validée côté CIFMD au niveau administratif).

	Point de vigilance : le jour de l'examen, il sera absolument nécessaire de se mettre strictement dans les mêmes conditions techniques, matérielles et géographique (lieu) que celles validées lors du test préalable. A défaut, en cas de changement par rapport à ces conditions validées lors du test, du fait du candidat, ceci pourrait entraîner des difficultés de connexion voire une impossibilité de se connecter. Les conséquences sur le déroulement de l'examen et sa validation seront alors exclusivement de la responsabilité du candidat et ni le CIFMD, ni Managexam ne pourront en être tenus pour responsables.
---	--

B. Première connexion et accès au test

La première connexion est opérée à partir du mail de convocation au test envoyé par Managexam (de : contact@managexam.com), au moment du démarrage de la période de test ([cf. dates publiées sur le site internet du CIFMD](#)).

Après que toutes les conditions matérielles et de connexion internet optimales requises aient été réunies (Cf. [II.A et II.B](#)), chaque candidat doit activer au préalable son compte personnel sur la plate-forme web de Managexam (<https://app.managexam.com>) avec création d'un mot de passe. Cette activation se fait lors de la première connexion en vue de réaliser le « test obligatoire préalable de prise en main ».



Un guide de première connexion est transmis à chaque candidat par Managexam. Il est également disponible sur le site internet du CIFMD (tutoriels).

Ce compte personnel Managexam permet d'accéder au test puis à l'examen par le biais d'un **tableau de bord personnel** (« **Mes sessions** ») sur cette plate-forme.

Le test doit être impérativement effectué pendant la période définie dans le mail de convocation au test.

Nota : le candidat peut être assisté d'un tiers (ex : informaticien) lors de la réalisation du test.

Un seul accès est possible et ne peut être renouvelé sans nouvelle convocation de la part de Managexam.

C. Les 4 étapes du test

Le test obligatoire préalable se déroule selon les 4 étapes successives suivantes et a une durée maximale de 30 minutes. **Il est intégralement enregistré et ne fait cependant, pas l'objet d'une surveillance dédiée en direct, comme le jour de l'examen.**

1/ Présentation des conditions d'examen

Les informations générales et conditions légales de l'examen (Clauses du CIFMD (rappel des critères rendant invalide l'examen)) sont présentées comme lors du jour d'examen.

Après les avoir lues, il faut cliquer sur « J'ai lu et accepte les conditions de la session » puis cliquer sur « Accéder à la session ».

Le chronomètre de la session de test démarre à ce moment-là (nota : ce sera différent le jour de l'examen car la session sera en Live et sous le contrôle d'un surveillant).

2/ Test de l'environnement et autorisations de partage d'écran et de son

Ce test permet de vérifier la compatibilité du système, la qualité minimale de connexion, l'autorisation d'accès à la webcam, au microphone et l'autorisation du partage d'écran. Tous les voyants doivent passer au vert.

Un tutoriel s'affiche pour expliquer le partage d'écran puis un pop-up s'ouvre pour effectuer l'opération (il faut partager « Tout l'écran »). Rappel, un seul écran est autorisé pour l'examen.

→ Lorsque la webcam est fonctionnelle et que le partage d'écran est correctement réalisé, le candidat voit en haut de page le retour caméra à gauche et le retour écran à droite.

3/ Réalisation des étapes de contrôle obligatoires

Les étapes de contrôles doivent être effectuées **scrupuleusement**.

Ce seront les mêmes le jour de l'examen.

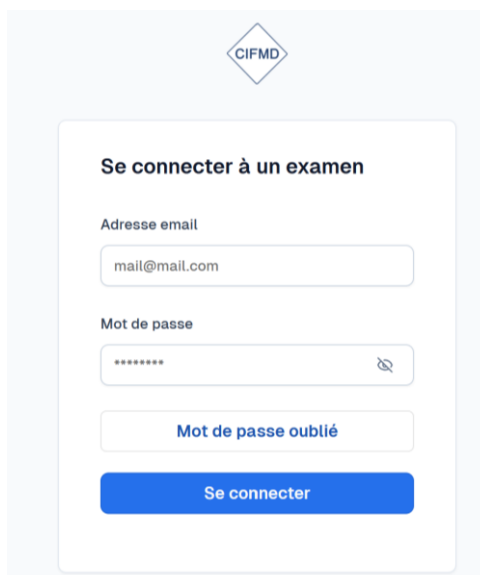
4/ Accès au(x) sujet(s) test

L'accès se fait directement après l'étape 3 en cliquant sur « accéder ».

La connexion au QCM Test est obligatoire (cf. illustration ci-dessous) car l'accessibilité au QCM doit être contrôlée (en raison de possibles interdictions informatiques liées aux cookies tiers (cf. [II.A](#)) mais aussi pour vérifier l'identifiant et mot de passe personnels).

	Modalités de préparation, de connexion, de déroulement des épreuves et dispositifs de lutte contre la fraude	Version Octobre 2025 Page 13/21
---	---	---

Pour accéder à son sujet QCM, le candidat doit s'identifier à l'aide de **son adresse électronique (mail) et mot de passe de son compte candidat CIFMD personnel**.



Vue de la fenêtre d'accès au sujet QCM via Managexam

	Il est recommandé d'enregistrer l'adresse électronique et le mot de passe du compte candidat (domaine : cifmd-inscription.fr) directement sur le navigateur afin d'en disposer immédiatement le jour de l'examen (sans saisie manuelle avec risque d'erreur et perte de temps associée).
---	--

D. Validation du test / Motifs d'invalidation

Une fois que le test a été réalisé, le résultat de la compatibilité matérielle et les enregistrements vidéo (caméra et écran) sont analysés **a posteriori** par Managexam, **après la fin de période de test indiquée dans la convocation**. Il faut donc patienter pour connaître son statut.

- **Si le test est validé**, le candidat reçoit un mail automatique du CIFMD pour le confirmer et ce prérequis apparaît comme validé sur son compte candidat. Il est attendu que l'examen soit réalisé dans les mêmes conditions matérielles validées lors du test.
- **Si le test est invalidé** (cf. motifs ci-dessous), le candidat sera reconvoqué par mail pour réaliser un deuxième test. Le motif de rejet sera indiqué et le problème devra être réglé, si nécessaire, avant de refaire le test, ou ne pas se reproduire (ex : étape non réalisée).
- **Si le test n'a pas pu être réalisé (absence)**, pour des raisons dûment justifiées, le candidat devra le faire dès que possible. Un mail spécifique de relance est envoyé.

Par ailleurs, tous retards de réalisation des tests, et donc de validation, en particulier si ceux-ci doivent encore avoir lieu la semaine précédant l'examen, pénalisent l'ensemble des candidats inscrits : en effet, les convocations finales précisant les horaires d'épreuve(s) par Managexam, ne sont envoyées qu'à la clôture de tous les tests.

Il est nécessaire, dans son propre intérêt et dans l'intérêt commun, que chaque candidat prenne ses dispositions pour réaliser le test dans les meilleures conditions dès la première fois.

	Modalités de préparation, de connexion, de déroulement des épreuves et dispositifs de lutte contre la fraude	Version Octobre 2025 Page 14/21
---	---	---

Motifs d'invalidation au test préalable :

Au niveau matériel :

- Retour caméra absent ou non conforme (cache noir, caméra barrée....)
- Partage d'écran non fonctionnel (attention problématique MAC OS)
- Test de qualité de connexion internet (test de débit) non réalisé ou interrompu avant la fin
- Résultat du test de débit non conforme (Bad, Poor, Average si le retour vidéo n'est pas qualitatif)
- Multiples déconnexions / microcoupures pendant la réalisation du test

Au niveau de l'interface QCM :

- Pas d'accès à l'interface QCM (aucune obligation de répondre aux questions proposées : seule l'accessibilité doit être vérifiée) (**rappel : accès obligatoire** à notre interface de test via le sujet test sur la page de Managexam)
- Impossibilité d'accéder à l'interface QCM (clic impossible) en raison d'une non-autorisation des cookies tiers ou de l'accès à l'adresse URL (cf. FAQ et [II.A](#)).

A défaut de mise en conformité ou en cas de non-réponse de la part d'un candidat à une demande de Managexam, celui-ci ne sera pas convoqué à l'examen et sera reporté d'office à la prochaine session d'examen.

E. Sujets test

Ils permettent uniquement au candidat de visualiser et d'expérimenter le format et la nature des épreuves. Différentes questions, portant sur tous les modes et toutes les classes, sont proposées.

Des tutoriels sont disponibles sur le site internet du CIFMD

Un seul sujet test QCM et étude de cas commun est proposé à tous les candidats, quel que soit le périmètre final de certificat. Il ne s'agit donc pas d'un sujet personnalisé comme pour le jour de l'examen.

Aucune réponse n'est ni enregistrée ni visualisée par le CIFMD. Le candidat est libre de répondre ou non aux questions test proposées.

Les sujets tests pour l'étude de cas sont issus des [exemples publiés sur le site internet du CIFMD](#) et peuvent donc être retrouvés en dehors du test de Managexam.

Il est également possible, pour les candidats inscrits, d'accéder à nouveau à l'interface QCM Test du CIFMD de façon indépendante, pendant une période définie avant leur examen (cf. lien sur le site internet du CIFMD).

V. DEROULEMENT DES EPREUVES

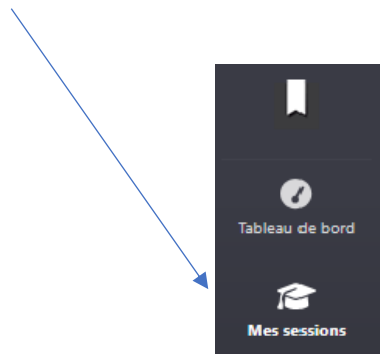
A. Convocation - Durée et horaires d'accès

Seul un candidat ayant son test préalable obligatoire et sa ou ses attestation(s) de formation(s) validés est convoqué à l'examen.

Lorsque ces deux prérequis sont validés, une convocation officielle est envoyée électroniquement par le CIFMD et figure également dans les documents du compte candidat.

Les plages horaires des examens sont décrites sur le [site internet du CIFMD](#). La convocation finale précisant les horaires personnalisés est envoyée par mail par Managexam 2 à 3 jours avant l'examen. Dans tous les cas, la ou les session(s) est/sont publiée(s) et directement accessible(s) via le menu « Mes sessions » de l'application web de Managexam 24 heures avant le démarrage de l'épreuve concernée.

Le candidat accède à son examen par ce biais, à l'heure personnel spécifié ou directement via sa convocation.



La convocation comporte les éléments suivants :

- Le titre de l'examen
- Le jour et l'heure de démarrage, en heure **UTC (GMT)*** et en **heure locale de Paris** : **la connexion doit impérativement se faire à l'heure indiquée**
- La durée de la session d'examen : il s'agit de la durée réglementaire d'épreuve
- Le lien (en bleu) pour accéder directement à la session via son navigateur par défaut « Accéder à ma session »

* les candidats situés à l'étranger doivent se connecter sur la base de l'heure UTC.

Attention, les heures de démarrage de session ne sont pas identiques pour tous les candidats : seule la convocation et la session publiée sur l'application Managexam font foi. L'heure de début doit être impérativement respectée.

Chronométrage de chaque épreuve :

La durée de chaque épreuve est réglementée (2h30 pour l'étude de cas ; 2h30 / 3h15 / 4h00 pour le QCM selon le périmètre) et précisément suivie dans l'interface d'examen : **le chronométrage démarre uniquement au moment où le candidat accède à son épreuve.**

B. Accès aux contrôles et sujets / Modalités de surveillance

Lorsqu'il accède à sa session (via le lien de la convocation ou via « Mes sessions » dans le tableau de bord de l'application Managexam après connexion à son compte), le candidat suit les mêmes 4 étapes que lors du test préalable (cf. [IV.C](#)).

Compte tenu des modalités de surveillance en Live, les points suivants diffèrent du test :

- Après l'étape 2 de test de l'environnement et de partage d'écran, le candidat est **automatiquement mis en salle d'attente virtuelle** et **doit patienter**. Le candidat doit avoir en haut de page le retour caméra à gauche et le retour écran à droite. Cette mise en attente (de quelques secondes à 30 minutes selon la position en file d'attente) permet à chaque candidat d'être affecté à **un surveillant dédié**, qui est là pour accompagner, guider si besoin, et s'assurer que l'examen se passera dans les meilleures conditions possibles au niveau de la surveillance.
Le temps d'attente n'a aucun impact sur la durée de l'examen (fixe et réglementaire).
- L'**autorisation de démarrage des différentes étapes** des contrôles est **donnée par le surveillant dédié**, qui s'assure en direct que tout se déroule bien et est conforme. Le cas échéant, le surveillant assure une assistance au candidat (via le chat et/ou utilisation du micro pour communiquer plus rapidement si besoin).
- L'**accès à l'épreuve est activé uniquement par le surveillant dédié, lorsque toutes les conditions préalables obligatoires sont bien réunies** (Enregistrement possible avec visuel caméra OK, connexion internet adaptée, partage d'écran opérationnel et contrôles conformes).

Une assistance par chat est disponible pendant toute la durée des épreuves (cf. [V.F](#)).

Pour l'examen initial, ces modalités de démarrage obligatoires doivent être appliquées distinctement à chaque épreuve.

C. Documents et matériels autorisés

Les seuls documents et matériels autorisés sur l'espace de travail sont les suivants :

	Réglementation(s) associée(s) à votre périmètre d'examen, <u>en vigueur le jour de l'examen</u> : ▪ ADR pour la Route ▪ RID pour le Fer ▪ ADN pour les Voies navigables ▪ Arrêté TMD en vigueur Seules les versions papier sont autorisées.
	Une calculatrice simple, non programmable (une TI collègue est acceptée)
	Un stylo ou crayon, du papier brouillon (feuille(s) blanche(s)).

Une boisson et un en-cas sont autorisés, si besoin.

	Modalités de préparation, de connexion, de déroulement des épreuves et dispositifs de lutte contre la fraude	Version Octobre 2025 Page 17/21
---	---	---

D. Sujet et enregistrement des réponses à l'épreuve « Etude de cas »

Le sujet d'examen « Etude de cas » est proposé directement sur l'interface Web de Managexam. Un tutoriel est disponible sur le site du CIFMD.

La taille de l'écran du candidat ainsi que la longueur des contenus insérés (énoncés, documents, images) peuvent empêcher l'affichage intégral de certaines questions. Les barres de défilement intégrées à l'interface permettent d'en assurer une lecture complète.

Il est conseillé d'enregistrer régulièrement chacune de ses réponses avec le bouton prévu à cet effet, situé en bas à droite de chaque pavé de réponse.

Une sauvegarde automatique des réponses a lieu toutes les 2 minutes.

Au moment de la fermeture automatique finale (temps maximal réglementaire écoulé), toutes les réponses déjà enregistrées par le candidat sont sauvegardées.

E. Sujet et enregistrement des réponses à l'épreuve QCM

Le sujet d'examen « QCM » est proposé directement sur l'interface Web de Managexam (encapsulation).

Un [tutoriel sur l'épreuve QCM](#) est disponible sur le site du CIFMD.

Toute réponse cochée est enregistrée immédiatement et sauvegardée.

Au moment de la fermeture automatique (temps maximal écoulé), toutes les réponses données par le candidat sont sauvegardées et enregistrées, y compris les questions avec réponses mises en attente.

F. Marche à suivre pour une demande d'aide pédagogique ou d'autorisation de sortie pendant l'examen

Pour tout **problème technique lié à la surveillance, ou la connexion**, cf. [§V.G.](#)

En cas de nécessité de sortie du champ de la caméra, même de courte durée (ex : pause toilettes non reportable), le candidat doit le signaler au préalable **à son surveillant** (chat de Managexam en bas à droite) et attendre son accord avant de se déplacer. Aucun ajout de temps additionnel n'est accordé dans ce cas.

Pour les épreuves étude de cas et QCM, aucune aide d'ordre pédagogique sur le sujet n'est apportée par le surveillant de Managexam. Seul le CIFMD est habilité à répondre aux demandes.

- ❖ Pour l'épreuve étude de cas (examen initial uniquement) : en cas de problème sur une question (anomalie détectée), le candidat devra l'indiquer via le chat « besoin d'aide » de Managexam. Une réponse rapide lui sera apportée via ce canal, avec l'appui du CIFMD.

- ❖ Pour l'épreuve QCM (examens initial et renouvellement) : en cas de problème sur une question (anomalie détectée), le candidat devra s'adresser directement au support du CIFMD via le chat de l'interface QCM (bouton bleu « Aide CIFMD » situé en haut à droite de l'interface QCM encapsulée). Une réponse rapide lui sera apportée via ce canal.

Nota : ce chat n'est pas le même que celui de Managexam et est directement relié au personnel du CIFMD.

En cas de réclamation sur une question en cours d'épreuve : celle-ci peut être signalée dans le Chat et être ainsi prise en compte / traitée rapidement, avant la fin d'épreuve. Cf. [VI](#). pour toutes les modalités.

G. Marche à suivre en cas de problème technique / déconnexion involontaire de la plateforme d'examen

En cas de **problème technique survenant en cours d'examen (perte de la surveillance, ou perte momentanée de connexion sans retour automatique sur le sujet d'examen)**, le candidat doit revenir et rejoindre à nouveau son épreuve le plus rapidement possible et le signaler si nécessaire via le chat en ligne (bouton gris foncé  Aide) situé en bas à gauche de l'application Managexam), pour se faire accompagner s'il n'y arrive pas.

En raison d'une connexion internet pouvant être instable ou insuffisante, ou dans le cas d'un réseau internet d'entreprise, une ou plusieurs microcoupures peut/peuvent survenir de façon aléatoire et entraîner :

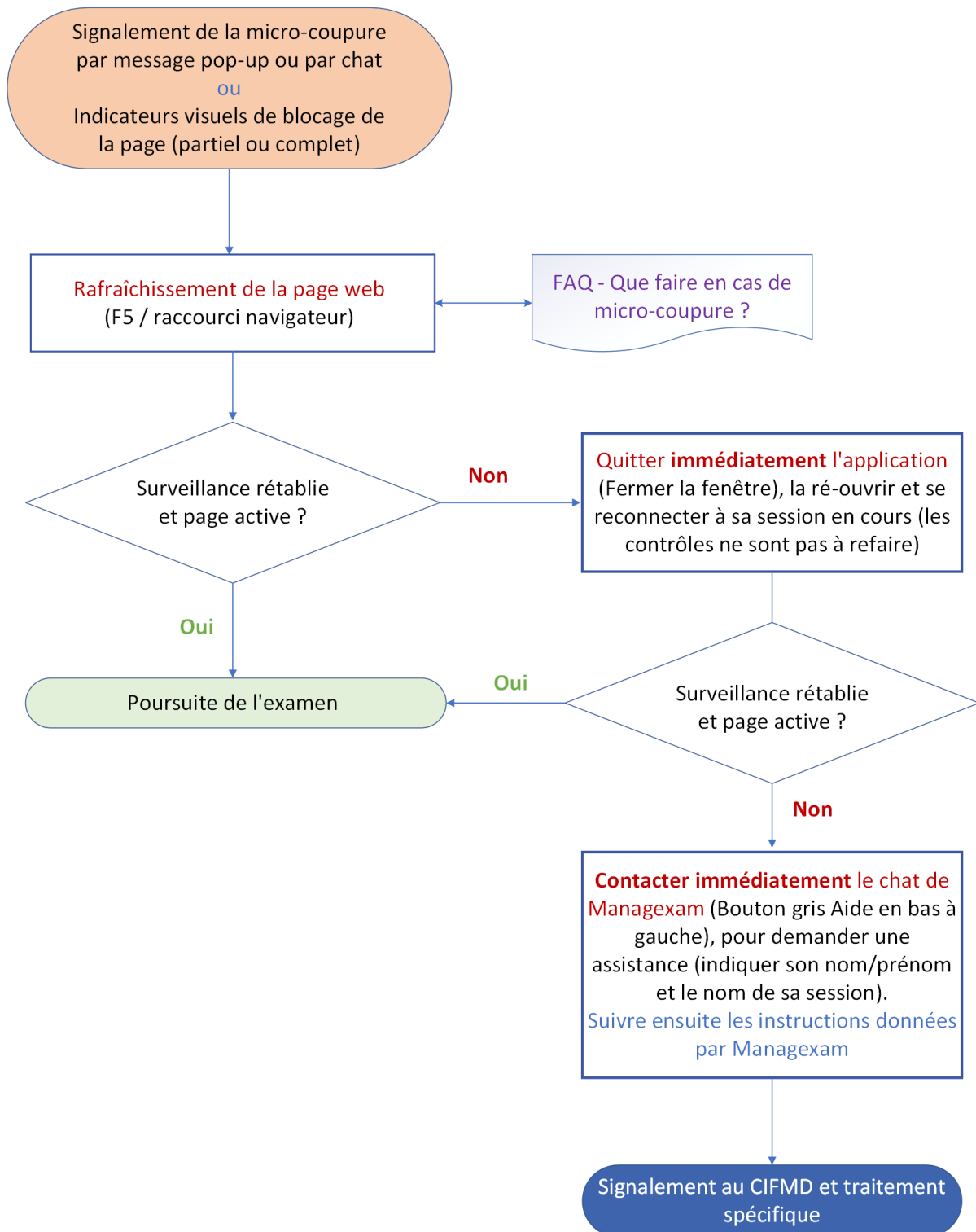
- soit une perte momentanée de connexion à la page, de très courte durée (quelques millisecondes à plusieurs secondes), avec retour à la normale automatiquement ou par simple rafraîchissement de page à faire manuellement – un message pop-up apparaît pour le signaler ;
- soit une perte plus conséquente entraînant un blocage partiel ou complet de la page et de la surveillance (partiel : blocage du chronomètre et/ou de l'enregistrement des réponses, blocage visible de la retransmission vidéo en haut de la page, pas de réponse du surveillant – un message pop-up apparaît pour le signaler ; complet : plus aucune action possible sur la page internet ou éjection de l'interface d'examen dans un cas extrême).

⚠ Dans les deux cas, du temps d'épreuve, pouvant aller de quelques secondes à plusieurs minutes, selon le cas et la réactivité du candidat, sera perdu.

Il est donc capital pour tout candidat, même en ayant un bon débit internet, de connaître **la marche à suivre dans ces deux cas, détaillée ci-après (mode opératoire)**, afin de retrouver le plus rapidement possible des conditions conformes d'examen et son sujet avec les réponses déjà saisies.

🚫 **Il ne faut jamais poursuivre la rédaction de réponses (étude de cas) ou choix de réponses (QCM) si la surveillance a été interrompue et n'est pas rétablie.**

Mode opératoire à suivre en cas de microcoupure



► Lien vers FAQ - [Que faire en cas de micro-coupure ?](#)

	Modalités de préparation, de connexion, de déroulement des épreuves et dispositifs de lutte contre la fraude	Version Octobre 2025 Page 20/21
---	---	---

H. Fin des épreuves

Lorsque l'épreuve est terminée par le candidat avant la fin du temps réglementaire, le candidat peut **valider et quitter sa session dans l'ordre ci-dessous** :

Epreuve QCM

- 1/ Cliquer sur « Soumettre mon examen » (épreuve QCM uniquement) (bouton bleu situé en haut à droite de l'interface QCM directement) puis sur « Terminer » (bouton rouge situé en bandeau supérieur et inférieur de l'interface de Managexam)
- 2/ Fermer le navigateur pour quitter et arrêter la surveillance

Epreuve étude de cas

- 1/ Cliquer sur « Terminer » (bouton rouge situé en bandeau supérieur et inférieur de l'interface de Managexam)
- 2/ Fermer le navigateur pour quitter et arrêter la surveillance

ATTENTION ! une fois l'action 1 exécutée, il n'est plus possible de revenir sur le sujet d'examen.

Lorsque l'épreuve n'est pas terminée par le candidat avant la fin du temps réglementaire (durée maximale atteinte), l'interface web se ferme **automatiquement**.



Le chronomètre de l'interface Managexam, affiché en permanence dans le bandeau supérieur de la page web, permet au candidat de se repérer dans le déroulement de l'épreuve et de connaître le temps restant. Il change de couleur et passe au rouge 30 minutes avant la fin réglementaire.

VI. MODALITES DE RECLAMATIONS

En cas de réclamation sur un sujet d'examen, pour l'épreuve d'étude de cas ou l'épreuve QCM, le processus est décrit dans le tableau ci-dessous :

	 En cours d'épreuve	 Après la fin d'épreuve
 Étude de cas	 Via le Chat de Managexam  Bouton « Aide » (en bas à gauche)  Indiquer nom-prénom + Noter le numéro de la question + doléances  Transmis au CIFMD puis réponse apportée (enregistrée)	 Indiquer le numéro de la question / type de sujet + doléances  Envoyer un mail au CIFMD : contact@cifmd.fr  Au plus tard 2 jours après l'épreuve
 QCM	 Via le Chat dédié du CIFMD  Bouton « Aide » (en haut à droite de l'interface QCM)  Indiquer le numéro de la question + doléances  Réponse rapide par le CIFMD (enregistrée)	

VII. COMMUNICATION AVEC LE CIFMD

Pour toute question concernant ces modalités, le CIFMD est à contacter à l'adresse suivante : contact@cifmd.fr